

Réf : DCM/2023- 54/7.5/26-07

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	23	28

Date de la convocation : 20/07/2023

Notifiée aux élus le : 20/07/2023

Date de l'affichage : 20/07/2023

**OBJET : DF - ATTRIBUTION DE
SUBVENTION AU 503^{ème} RÉGIMENT
DU TRAIN**

SÉANCE DU MERCREDI 26 JUILLET 2023

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 26 JUILLET à 17H30, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 20 JUILLET 2023 (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

PRÉSENT-E-S : Pierre MAUMÉJEAN, Gilles TRAUJLET, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER-DUFOND, Michel LEBLANC, Michel AUSSANNAIRE, Janine LHUILLIER, Christian LAPISARDI, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARÉS, Alain BAILLIEU, Christian GROUL, Yves GRAS, Jean-Claude BASCHIOU, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Maguelone CHAREYRE, Stéphanie PIERRON, Joachim RAMS, Maryline POUGENC, Olivier BERTRAND

ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION :

Marielle NEPOTY à Pierre MAUMÉJEAN
Véronique BONVICINI à Stéphanie PIERRON
Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR
Carine VANDERBISTE à Olivier BERTRAND
Cédric BONATO à Joachim RAMS

ABSENTS NON-REPRESENTÉS : Stéphane PIGNAN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Patricia VAN DER LINDE

Rapporteur : Alain BAILLIEU, conseiller municipal délégué

Il est indiqué au conseil municipal que le Ministère des Armées, représenté par le Colonel Thomas JÉHANNO, organisera les 23 et 24 septembre prochains, un événement ayant pour objectif de faire découvrir lors des « journées portes ouvertes » le régiment au travers de ses missions, promouvoir l'image du 503^{ème} Régiment du Train et renforcer le lien armées-nation et développer le devoir de mémoire.

Lors de cet événement, un monument dédié au personnel du régiment tombé pour la France au champ d'honneur sera inauguré lors de la cérémonie militaire précédant l'ouverture officielle de ces « journées portes ouvertes ».

La commune a été sollicitée pour soutenir ce projet et l'action du Cercle de la Base de Défense de Nîmes-Laudun et il semble important d'y répondre favorablement.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- **D'attribuer** une subvention exceptionnelle de 500,00 €
- **D'autoriser** le Maire, ou ses élus délégués, à signer tout acte afférant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 500,00 €
- **AUTORISE** le Maire, ou ses élus délégués, à signer tout acte afférant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 03 août 2023

Le Maire,
Pierre MAUMÉJEAN

Pour le Maire par Délégation
Le Directeur Général des Services
Christophe BARONI



Résultats du vote :

Délibération 2023- 54	DF – Attribution d'une subvention au 503ème Régiment du Train	Pour :	28	Unanimité
		Contre :	0	Néant
		Abstention :	0	Néant

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication